



Fédération
des acteurs de
la solidarité

HAUTS-DE-FRANCE

Fédération des acteurs de la solidarité

RAPPORT FINANCIER
2024





Sommaire

PAGE

- 3 RAPPORT DU TRÉSORIER
- 14 COMPTE DE RÉSULTAT
- 18 BILAN ACTIF/PASSIF
- 22 BUDGET PRÉVISIONNEL



RAPPORT DE GESTION DU TRÉSORIER



FONCTIONNEMENT ET FAITS MARQUANTS

La construction du Budget Prévisionnel 2024 a respecté des principes de prudence et de réalisme :

- ▲ Les projets en cours et leurs évolutions.
- ▲ Les ressources humaines dans une optique de pérennité de l'emploi : 8 salariés (Un assistant, 4 chargées de missions, 2 cheffes de projets, une déléguée régionale).
- ▲ **Une estimation des charges réalistes :**
 - L'impact des travaux de réaménagement effectués en 2022.
 - L'impact de la hausse des coûts liés à l'énergie et à l'inflation de manière générale.
 - L'impact d'une revalorisation de la valeur du point pour les charges de salaires de 2%
 - Une gestion du fonctionnement quotidien visant à faire des économies.
 - La prise en compte de l'évolution des outils de gestion dans une optique de dématérialisation des process.
- ▲ **Une estimation des produits prudente :**
 - Renouvellement des **subventions** pour les conventions pluriannuelles ou les partenariats anciens, appelées avec une hausse de 3% pour couvrir la hausse des coûts.
 - **Estimation prudente des cotisations** au regard des difficultés vécues par les associations.

L'exercice comptable 2024 se solde sur un excédent de

42 240€

Malgré les **charges inattendues de l'application du Ségur** pour tous à l'équipe de la Fédération, une partie de nos financeurs a pu intégrer l'augmentation de nos charges de personnels aux financements attribués.

L'adaptabilité de la Fédération aura permis par ailleurs, de mettre en œuvre de **nouveaux projets**, source de nouveaux financements, notamment autour de la culture avec le projet « Respiration », un plan d'action « Addiction et IAE » co-financé par la DREETS et l'ARS, et des actions d'accompagnement des adhérents dans le Nord et le Pas-de-Calais maintenues et renforcées grâce au soutien des DDETS du Nord et du Pas-de-Calais.

Le soutien des adhérents n'a pas non plus fléchi, puisque nos cotisations sont en hausses, alors que nous avons estimé prudemment leur contributions et cotisations, au regard des difficultés du secteur. Nous y voyons là un souhait de faire collectif dans ces moments où plus que jamais l'union doit être renforcée pour porter efficacement nos préoccupations.

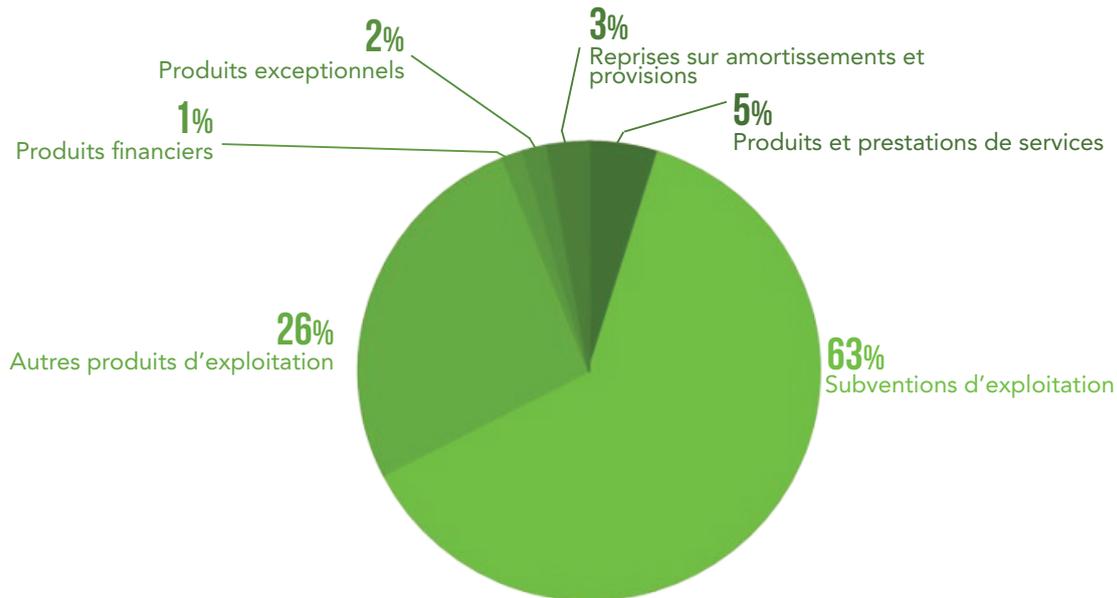
Enfin, même si elle n'a pas d'impact sur le résultat de l'année, il nous faut également évoquer les travaux d'**harmonisation des plans comptables** de l'ensemble des Fédérations, régionales et nationales, qui ont eu lieu cette année. Leur objectif : améliorer collectivement notre lisibilité sur nos **modèles économiques** afin de pouvoir les faire évoluer.



LES PRODUITS 1 024 316€



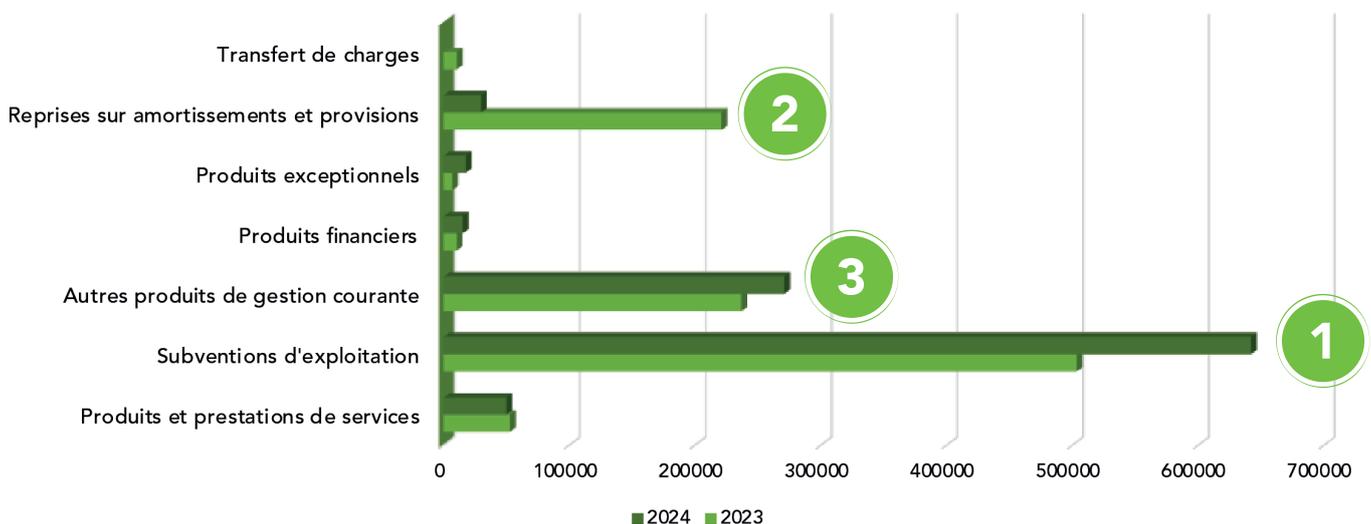
RÉPARTITION DES PRODUITS



Si l'on considère les fonds dédiés issus de subventions (intégrés en Reprises sur amortissement et provisions), le taux de **financements publics atteint 65% des produits.**

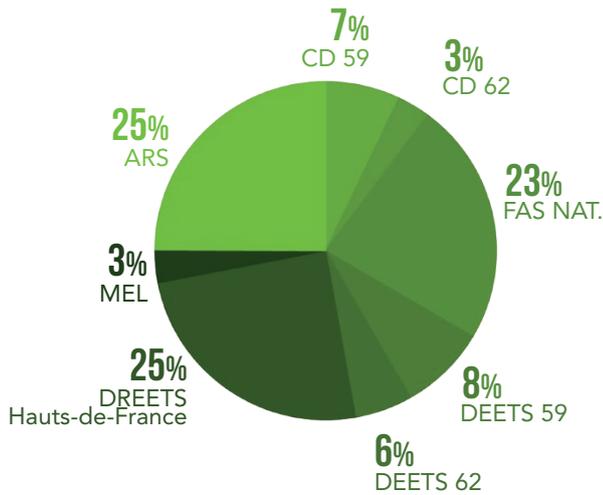
25% proviennent des contributions et cotisations (intégrées en Autres produits de gestion courante), 5% de la vente de prestation (principalement des formations et la mise à disposition pour une partie de leur temps des salariées de la FAS HDF à l'IRIAE HDF).

Ecarts entre 2023 et 2024



1

▲ **Des subventions d'exploitation pour 641 640 € en hausse** de 138 467 euros par rapport à l'année 2023 (de 98 709 euros par rapport au budget prévisionnel de l'année)



Les **financeurs** qui soutiennent la Fédération ont maintenu voire **renforcé leur engagement**. **Malgré le caractère annuel des subventions**, au-delà des financements de programmes nationaux, et des **plaidoyers** nombreux portés par la Fédération en 2024, le soutien maintenu, voire renforcé, des services locaux de l'Etat, des collectivités à nos côtés, est à lire comme **la traduction de nos relations de travail et d'intérêts communs**. S'ils soutiennent notre implication dans la déclinaison des politiques publiques, et notre activité de **tête de réseau**, ils ont aussi largement tourné vers des activités de **gestion de projets** impliquant une réactivité et une créativité permanente de la part de l'équipe.

55% des subventions peuvent être considérées comme un **soutien récurrent** à l'activité de la Fédération, alors que **45% sont ponctuels** et dépendent du déploiement de nouvelles actions.



FAITS NOTOIRES CETTE ANNÉE

Toutes nos demandes de subventions intégraient une revalorisation automatique permettant de prendre notamment en compte l'application du Ségur. La DREETS et SEVE Emploi ont pu accéder à nos demandes. De nouveaux projets ont permis de renouveler ou d'obtenir des financements, tels que par exemple :

- ▲ Le fond d'appui aux régions de la FAS nationale a soutenu nos travaux sur le travail pair,
- ▲ La FAS nationale, à travers des crédits « lutte contre la pauvreté », nous a permis de déployer le dispositif « Respiration ».
- ▲ La DDETS du Nord nous a soutenu dans l'accompagnement à l'harmonisation des pratiques des 3 SIAO du Nord et dans l'appui au déploiement des formations en santé mentale PRISME.
- ▲ La DDETS du Pas de Calais a maintenu son soutien à la Fédération sur l'accompagnement du secteur AHI et nous a permis en 2024 de travailler sur la question des fins de prises en charges.
- ▲ La DREETS et l'ARS ont conjointement soutenu le plan d'action Addictions et IAE développé par la Fédération.

2

▲ **Le montant des reprises sur amortissement et provisions de 29 727 €** est en baisse de 190 999 € par rapport à l'année 2023 (bien que conforme au budget prévisionnel de l'année).

L'action d'accompagnement de nos adhérents à intégrer un travailleur pair dans leurs équipes a pris fin en 2023. Les fonds dédiés constitués en 2022 et repris en 2023 pour doter les 10 structures accompagnées de 12 000 euros chacune pour soutenir les charges de personnel liées à l'embauche, n'ont plus lieu d'être en 2024. Les **fonds dédiés**, constitués en 2023 et utilisés en 2024, concernent la réalisation des projets d'accompagnement du secteur AHI dans le Pas de Calais et des 3 SIAO du Nord.

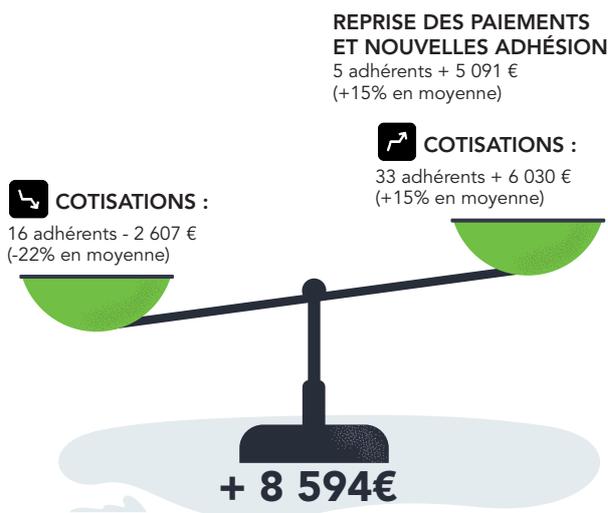
3

▲ **Les autres produits de gestion courante de 270 737 € sont en hausse** de 34 176 € par rapport à l'année 2023 (de 39 013€ par rapport au budget prévisionnel de l'année).

La Fédération a **amélioré l'accès à la formation de ses salariés** et leur a permis d'accéder à plus de temps de formation. 8 000€ de produits supplémentaires sont issus de remboursement de la formation professionnelle. **Le montant des cotisations perçues** (versement national et contribution régionale) de l'exercice est de **257 045 €** en hausse de **24 178 €** par rapport à 2023. 5 477 euros s'expliquent l'encaissement tardif dans l'année d'exercice, de régularisation de cotisation concernant l'exercice antérieur.

Les variations liées à l'exercice 2024 sur **les cotisations fédérales et les contributions régionales** **représentent une hausse de 18 700 €** par rapport à l'année 2023.

ÉVOLUTION DES CONTRIBUTIONS RÉGIONALES ENTRE 2023 ET 2024



On constate un phénomène similaire pour les cotisations nationales. Dans des proportions sensiblement similaires.

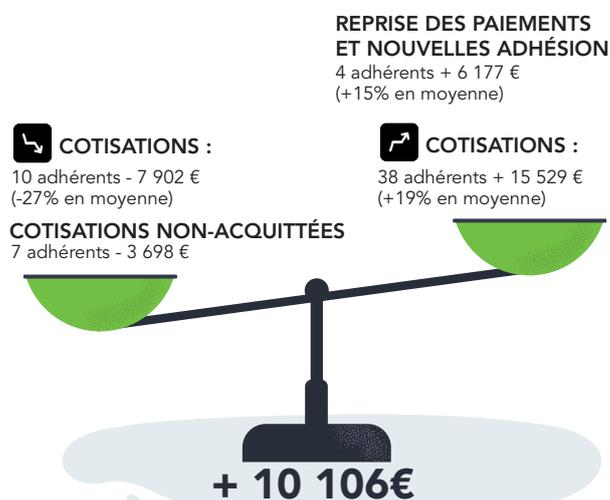
En revanche, plusieurs cotisations fédérales sont non acquittées à la clôture de l'exercice.

Ces constats nous interpellent et nous invitent à mettre en place un groupe de travail en région concernant les cotisations et contributions de manière à **mieux qualifier** les phénomènes de baisse de cotisation chez nos adhérents, et à repenser la cohérence entre le périmètre d'adhésion et la plus-value de son adhésion à la Fédération pour l'association.

Les relances multiples et personnalisées semblent avoir **portées leurs fruits**.

Si globalement le montant des **contributions régionales augmente**, les **situations des adhérents** sont multiples. Pour près d'**1/4 d'entre eux les contributions sont fortement en baisse** (en moyenne 22%), alors que pour près de la **moitié d'entre eux, les contributions régionales ont augmenté** en moyenne de 15%.

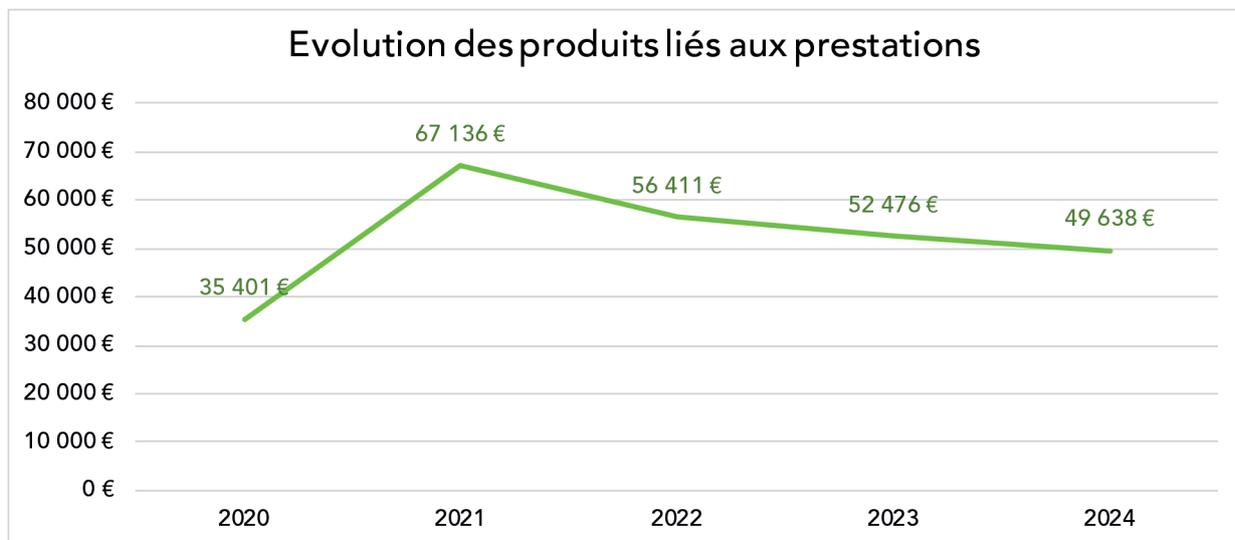
ÉVOLUTION DES CONTRIBUTIONS FÉDÉRALES* ENTRE 2023 ET 2024



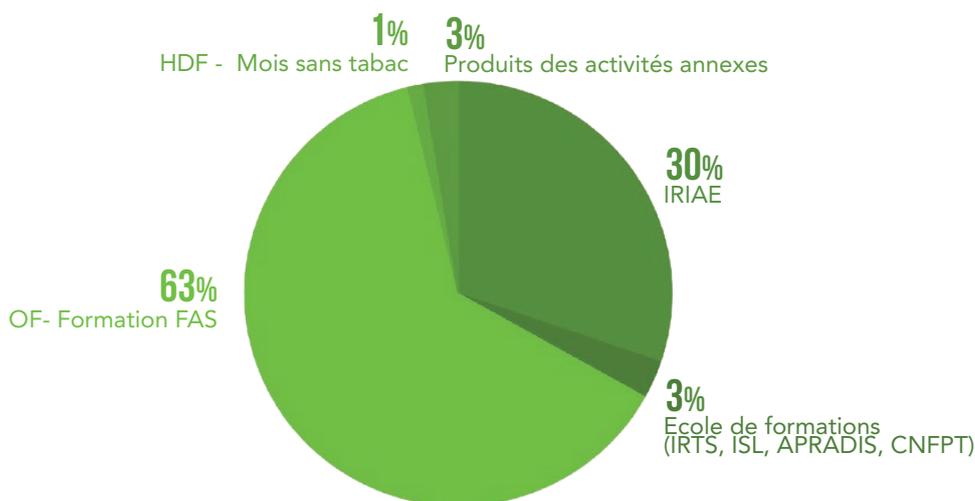
* Les cotisations fédérales sont entendues ici comme la part réservée à la région par le national de la cotisation fédérale versée par la structure, soit 50% de sa cotisation fédérale

AUTRES INFORMATIONS UTILES

▲ **Le montant des produits et prestations de services de 49 638 € est en baisse** de 2 838 € par rapport à l'année 2023 (mais supérieur de 22 075 € au budget prévisionnel de l'année).



La part des prestations de services, fluctuent chaque année, ce qui nous conforte dans l'idée de **ne pas bâtir un modèle basé sur la prestation de services**. La Fédération a souhaité conserver son agrément d'organisme de formation de manière à pouvoir rendre ce **service aux adhérents** : construire une formation sur-mesure pour laquelle ils ne trouvent pas de réponse auprès des écoles du travail social.



Les fluctuations sont fortement liées à **l'actualité réglementaire** à laquelle sont soumises les structures. Lorsque les structures ont été soumises aux nouveaux CPOM hébergement en 2021, ou encore à la réforme des évaluations externes en 2022 et 2023, nous avons développé davantage de temps de formation pour répondre à la demande.

La prestation de service via laquelle nous **contribuons aux activités de l'IRIAE est en baisse depuis 2021** (- 10 000 €), et liée au soutien de la DREETS à l'inter-réseau. Il sera primordial pour la Fédération, de pouvoir échanger avec la DREETS sur l'apport de la Fédération dans le domaine de l'IAE et du soutien que nous apportons à nos adhérents de manière à ce que nos travaux soient davantage soutenus et reconnus dans ce cadre.

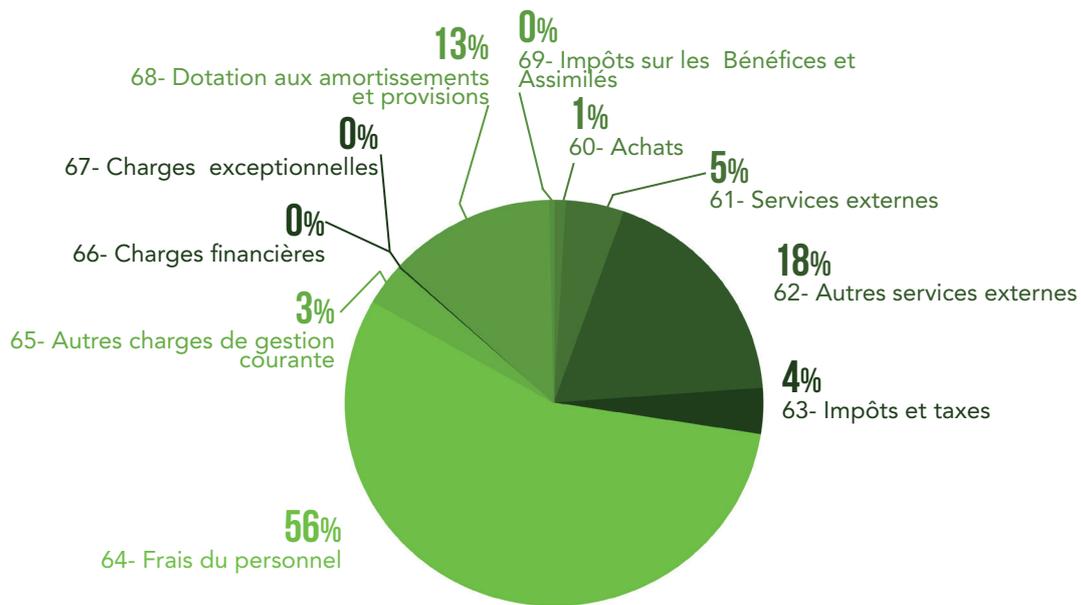
Si la part des **produits des activités annexes** peut paraître symbolique, elle inclue cependant, depuis fin 2024, la **vente des productions de la Fédération Hauts-de-France aux associations non-adhérentes**, le bénéfice du travail fourni par la fédération en matière d'outillage pour ses adhérents restant gratuit et entrant dorénavant dans le « panier de l'adhérent ».

- ▲ **Les produits financiers** correspondent aux intérêts des placements de trésorerie opérés par la Fédération (15 562 €).
- ▲ Le montant des **Produits exceptionnels** de l'exercice de 9 778 € (contre 6 788 € en 2023), s'explique par reprise de la taxe d'habitation de 2019 (prescrite).

- ▲ Les **reprises sur amortissement et provisions** pour 29 727 euros sont constitués comme suit :
- Une **provision** constituée pour les travaux de réfection des façades, toitures et fenêtres a été reprise pour 1 032 € (reprise annuelle de 2018 à 2028).
 - Une **reprise de fonds dédiés**, constitués en 2023 et utilisés en 2024, pour la réalisation des projets d'accompagnement du secteur AHL dans le Pas de Calais et des 3 SIAO du Nord pour 28 695 €.



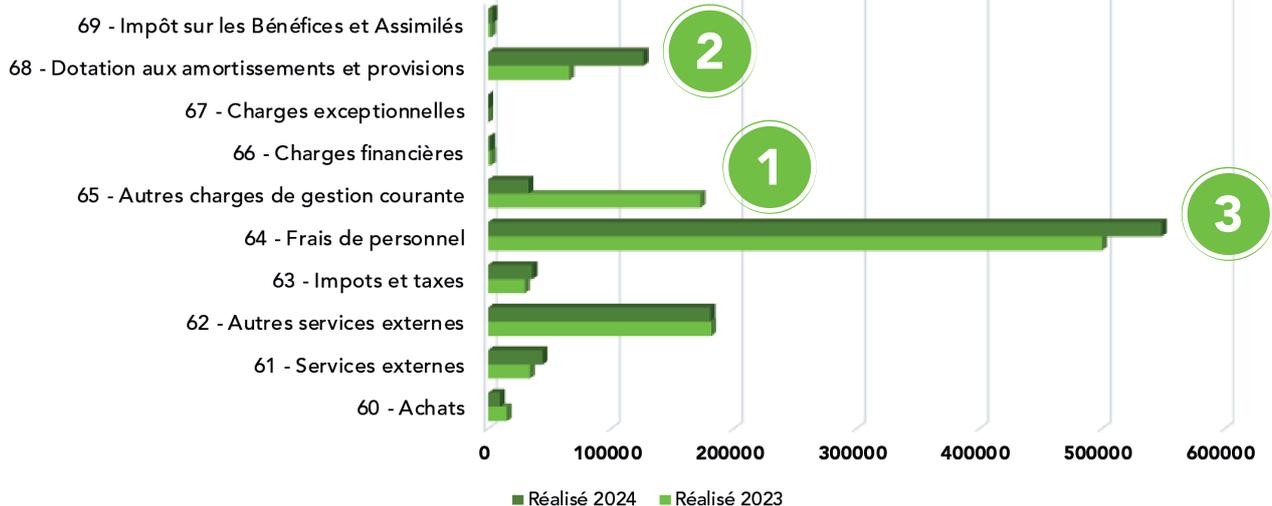
LES CHARGES 982 076 €



La répartition des charges de l'année 2024 **traduit un exercice cohérent avec l'ambition portée par la Fédération.**

Les **ressources humaines représentant 56%** des dépenses sont le **pilier de l'activité de la Fédération**, et permettent de répondre avec engagement aux besoins des adhérents, et aux engagements de notre projet fédéral. Pour 18% des dépenses, des compétences spécifiques viennent renforcer celles de l'équipe sur des projets particuliers, ainsi que sur la gestion de l'association, les nombreux déplacements nous permettent d'intervenir sur l'ensemble des territoires de la région.

Représentation des écarts budgétaires entre 2023 et 2024



1

- ▲ **Les autres charges de gestion courantes pour 32 668 € ont diminué** de 139 960 € euros par rapport à l'année 2023 (mais sont plus élevées que le BP 2024 de 3 579 €).

Ces variations sont **liées aux projets portés** par la FAS Hauts-de-France nécessitant des versements de subvention à des partenaires.

Dans les projets que porte la Fédération, nous mettons un point d'honneur d'une part, à **valoriser financièrement l'implication de nos partenaires**, et d'autre part, à **compenser l'investissement de nos adhérents** dès lors qu'il relève d'un engagement supplémentaire à leurs missions habituelles.

Ainsi, en 2024, **l'action « Travail pair » touche à sa fin**. Durant sa mise en œuvre en 2023, nous avons pu doter 10 associations de la région de 12 000 € chacune pour accompagner l'embauche d'un travailleur pair. Ces versements de subventions n'existent plus en 2024. Néanmoins, les nouveaux projets autour de la Culture dans le cadre du projet « Respiration », nous amène en 2024 à reverser une partie de subvention aux Petits Débrouillards et à Culture du cœur, ce qui n'était pas prévu au BP 2024 au moment de son élaboration.

2

- ▲ **Les dotations aux amortissements pour 126 140 € sont en hausse** de 60 342€ par rapport à l'année 2023 et de 95 433 € par rapport au BP 2024.

Le non-atteint budgétaire sur les projets santé soutenus par l'ARS s'élève à 12 858 euros. Précédemment ils intervenaient en atténuation de la subvention, mais les nouvelles règles comptables nous invitent à les considérer en provision pour risques.

Les fonds dédiés constitués pour un montant de **83 897 euros en 2024** sont plus importants qu'en 2023 où ils représentaient 28695 euros, et n'étaient pas connus au moment du BP. Ils concernent quant à eux, des **financements obtenus en 2024 dont les actions se prolongeront en 2025**, ou sont reportées dans leur globalité sur l'année 2025 (Accompagnement de l'évolution AHI dans le Pas-de-Calais, accompagnement des SIAO du Nord et déploiement des formations PRISME dans le Nord).

3

- ▲ **Les charges de personnel s'élèvent à 548 423 €.** Elles sont en hausse de 48 684 € par rapport à l'année 2023 et de 33 364 € par rapport au BP 2024.

L'effectif budgété pour 2024 considérait 8 ETP en CDI (3 cadres et 5 non-cadres) et intégrait les charges salariales correspondantes, dont l'ancienneté conventionnelle, ainsi que les éléments de valorisation complémentaires, attribués aux salariés, dans la continuité des process mis en œuvre sur les deux dernières années. L'augmentation de la masse salariale en 2024 s'explique par :

- L'intégration dans l'équipe d'un **alternant** à partir de septembre 2024 pour 2 années. Cette arrivée a permis à l'équipe de la Fédération d'embrasser de **nouvelles missions** autour des questions de Culture d'une part, mais également **d'accompagner la mobilité professionnelle** d'autres membres de l'équipe dans une double optique de **bien-être au travail et d'évolution des compétences**.
- **L'application du Ségur** pour tous à l'ensemble de l'équipe (y compris l'alternant) avec effet rétroactif au 1er janvier.
- **La période de tuilage de 15 jours** pour le remplacement d'une salariée en congés maternité à partir du mois de novembre, induit le paiement de 2 salaires sur un même poste. La Fédération est convaincue de la **plus-value d'une intégration** qui permette à la fois au nouveau salarié d'avoir le soutien de l'ancien au moment de la prise de fonction, à l'ancien d'accomplir la **passation** sur ses missions.
- **L'accompagnement au départ voulu** d'un collaborateur de la Fédération, que nous avons accompagné dans son nouveau projet de vie.

AUTRES INFORMATIONS UTILES

- ▲ Les charges de **services et services externes ont augmenté de 9 624 €** par rapport à 2023 mais sont néanmoins moins élevées que le BP 2024 de 1 762 €. La hausse par rapport à l'année N-1 s'explique par :
 - des charges liées au déploiement de nouvelles actions, notamment en matière de location de salles, ou de prestations (dans le cadre du plan addiction et IAE par exemple)
 - des charges de copropriétés appelées plus importantes que prévues et que l'an passé en raison de travaux votés en AG de copropriété (alarme incendie, accessibilité, accès pompiers...).
 - Les cotisations et participations de la Fédération sont **stables**, et sont cohérentes avec le projet de la Fédération qui vise à s'inscrire dans un réseau pertinent au regard de son projet associatif. Ainsi, la Fédération adhère à : **l'ARTS, ADERE, le CNAHES, la CMAO, la CRESS, l'IRIAE, le GRIEP, l'OR2S, l'AES, et à l'association DALO.**
- ▲ Les **achats ont diminué de 5 449 € entre 2023 et 2024** mais sont cohérents avec le Budget prévisionnel, et sont le reflet d'une volonté de maîtrise des coûts mise à l'œuvre au quotidien par l'équipe salariée.
- ▲ Les **charges financières** sont entièrement constituées d'intérêt d'emprunt pour 1572 euros (emprunt contracté dans le cadre de la réfection des fenêtres et toitures).

▲ Les amortissements des immobilisations :

Ils représentent une charge pour l'exercice **2024 de 27 162 €** et sont cohérents avec la budgétisation. Il s'agit principalement des amortissements liés aux travaux de réaménagement des locaux effectués en 2022.

▲ Informations sur les rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants de l'association :

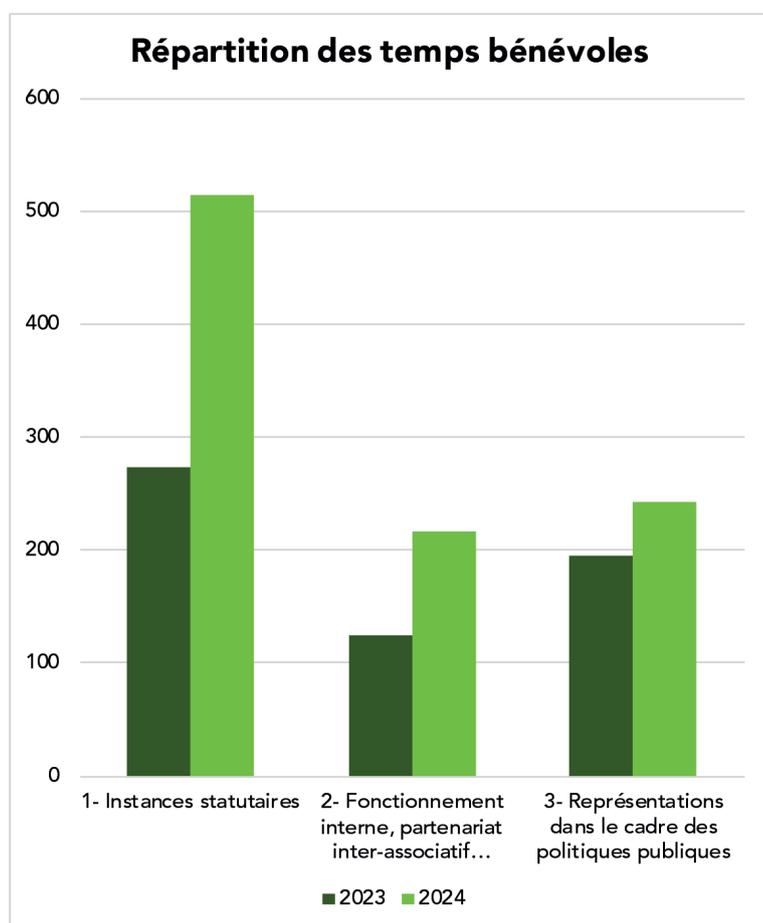
Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué. En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.





LA VALORISATION DU BÉNÉVOLAT

Depuis 2023, nous nous sommes dotés d'un outil permettant de valoriser le bénévolat. Il considère, pour les administrateurs issus des collèges bénévoles et personnes accueillies et accompagnées leur investissement dans les instances statutaires, leur participation aux actions de la Fédération (animation de groupes de travail, rendez-vous de travail...) ainsi que leur implication dans les représentations de la Fédération au sein des instances liées à la déclinaison des politiques publiques ou partenariales.



▲ Cette valorisation se porte à 32 223 €.

Le temps investi par les bénévoles a augmenté de 64% par rapport à l'année 2023. La nécessité de réunir les instances de gouvernance pour déterminer les actions de plaidoyer et les lignes politiques de la Fédération ont largement mobilisés les administrateurs au regard de l'actualité, ainsi dans le prolongement que leur présence dans les instances liées à la déclinaison des politiques publiques et des démarches inter-associatives.



ANALYSE DU BILAN FINANCIER

Le montant des acquisitions d'immobilisations de l'année est quant à lui de 2 767 € (PC portable) et les sorties sont de 8 016€ dont 3 048,98 € de parts sociales (en 2023, le total des acquisitions d'immobilisations s'élevait à : 11 638 € dont 2 360 € de parts sociales).

Les créances à la clôture de l'exercice s'élèvent à 181 780 €, il s'agit de subventions restant à encaisser au titre de l'exercice 2024, des cotisations à recevoir et des factures restant à encaisser.

Le niveau de trésorerie d'un montant de 830 221 € représente moins d'un an de fonctionnement, il est pourtant nécessaire pour palier à l'encaissement parfois tardif des subventions.

Les fonds propres de l'association sont de 1 008 344€, il s'agit principalement de réserves pour financer des projets futurs.

Les dettes sont de 386 141 €, elles concernent principalement des dettes envers les fournisseurs et les organismes sociaux.

La situation de la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France lui permet de maintenir un niveau d'activité et de prestation équivalente pour ses adhérents et partenaires, malgré un avenir incertain et un contexte politique qui fin 2024, laisse présager des difficultés pour l'année 2025.

TRÉSORERIE

Le bilan financier laisse apparaître au 31/12/2024 une trésorerie positive de **830 221 €**. Les subventions étant perçues principalement en fin d'année, il est nécessaire pour la fédération d'avoir une trésorerie solide pour engager et mener à bien ses projets sur les 8 premiers mois de l'année.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Soumis au vote de l'Assemblée Générale : Nous proposons d'affecter le résultat excédentaire au 31/12/2023 de 42 239,58 euros comme suit :

- ➔ 12 239,58 € en « réserve d'excédents affectés à l'investissement »
- ➔ 30 000 € en « réserves affectées à la mise en œuvre du projet fédéral ».

EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE :

Néant.



PERSPECTIVES 2025 :

L'instabilité politique de fin 2024 et les orientations budgétaires concernant notre secteur prises par l'Etat et les collectivités pour l'année 2025 nous font craindre une période de fortes tensions. Le budget prévisionnel fait ainsi apparaître **une recherche de financements complémentaires pour 37 601 €** afin d'équilibrer l'activité.

Le choix de l'investissement dans la solidarité est insuffisamment présent pour que nous puissions être serein.

Nos **relations avec nos financeurs**, si elles ne sont pas localement remises en cause, et le fruit d'un travail de confiance, restent, d'une part, dépendantes des moyens et des orientations impulsées par le gouvernement et /ou les instances de gouvernance des collectivités locales ; d'autres part, souvent liées à la mise en œuvre de projets spécifiques nécessitant une expertise et une réactivité accrue de la part de l'équipe.

Un travail de **réflexion sur le modèle économique** de la Fédération devra s'engager, pour nous mettre d'évoluer de manière à pouvoir maintenir une activité adaptée aux besoins de nos adhérents. Il nous faudra trouver de nouveaux soutiens sur l'activité de tête de réseau de la Fédération. Ces travaux s'engagent de manière collective avec l'ensemble des Fédérations régionales et de la Fédération nationale. En région, nous engagerons également des travaux spécifiques, notamment autour des cotisations, de la diversification de nos sources de financements, de la maîtrise des charges de fonctionnement, de l'adaptation de nos ressources humaines. Pour la Fédération Hauts-de-France, il s'agira encore une fois d'un travail collectif impliquant à la fois la gouvernance et l'équipe de salariés.



COMPTE DE RÉSULTAT

Présentation par comptes regroupés

DEPENSES	Réalisé 2023	Budget 2024 Global	Réalisé 2024
Total 60 - Achats	14 831,28	11 166,85	9 382,31
Total 61 - Services externes	33 743,32	58 745,31	44 060,12
Total 62 - Autres services externes	181 358,87	164 216,45	180 663,56
Total 63 - Impôts et taxes	29 623,00	30 002,00	35 807,28
Total 64 - Frais de personnel	499 738,57	514 788,56	548 422,91
Total 65 - Autres charges de gestion courante	172 627,56	29 089,00	32 667,83
Total 66 - Charges financières	1 937,04	1 572,30	1 572,30
Total 67 - Charges exceptionnelles	-	-	100,00
Total 68 - Dotation aux amortissements et provisions	65 797,41	30 707,24	126 140,14
Total 69 - Impôt sur les Bénéfices et Assimilés	1 929,00	-	3 260,00
TOTAL DEPENSES	1 001 586,05	840 287,71	982 076,45
PRODUITS	Réalisé 2023	Budget 2024 Global	Réalisé 2024
Total 70 - Produits et prestations de services	52 476,38	27 563,00	49 638,41
Total 74 - Subvention d'exploitation	503 172,12	542 930,63	641 639,56
Total 75 - Autres produits de gestion courante	236 560,92	231 723,24	270 736,62
Total 76 - Produits financiers	10 300,75	5 000,00	15 162,44
Total 77 - Produits exceptionnels	6 788,00	-	17 412,00
Total 78 - Reprises sur amortissement et provisions	220 726,00	26 244,00	29 727,00
Total 79 - Transfert de charges	10 404,58	6 826,84	
TOTAL PRODUITS	1 040 428,75	840 287,71	1 024 316,03
RESULTAT BP	38 842,70	-	42 239,58

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	257 045	
Ventes de biens et de services		
<i>Ventes de prestations de services</i>	49 638	52 476
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	618 224	503 172
<i>Contributions financières</i>	23 416	
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	1 032	11 437
Utilisation des fonds dédiés	28 695	219 694
Autres produits	13 692	236 561
Total I	991 742	1 023 340
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	234 106	229 933
Aides financières	32 586	172 530
Impôts, taxes et versements assimilés	35 807	29 623
Salaires et traitements	400 005	356 618
Charges sociales	148 418	143 121
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	27 162	26 670
Dotations aux provisions	15 081	10 432
Reports en fonds dédiés	83 897	28 695
Autres charges	82	98
Total II	977 144	997 720
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	14 598	25 620
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	15 162	10 301
Total III	15 162	10 301
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	1 572	1 937
Total IV	1 572	1 937
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	13 590	8 364

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 31/12/2023
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	28 188	33 984
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	7 624	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	9 788	6 788
Total V	17 412	6 788
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	100	
Total VI	100	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	17 312	6 788
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 260	1 929
Total des produits (I+III+V)	1 024 317	1 040 429
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	982 076	1 001 586
EXCEDENT OU DEFICIT	42 240	38 843

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	32 223	20 542
Total	32 223	20 542
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Personnel bénévole	32 223	20 542
Total	32 223	20 542



BILAN



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	7 361	7 361		
Immobilisations corporelles				
<i>Constructions</i>	355 770	139 398	216 372	238 579
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	297	297		
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	36 646	30 250	6 396	8 584
Immobilisations financières				
<i>Participations</i>				3 049
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>	103 080		103 080	103 080
<i>Autres titres immobilisés</i>	200 000		200 000	
<i>Autres immobilisations financières</i>	150		150	
Total I	703 304	177 306	525 998	353 292
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	826		826	1 500
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	106 472		106 472	73 816
<i>Autres créances</i>	75 308		75 308	157 074
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	201 569		201 569	201 569
<i>Disponibilités</i>	628 652		628 652	705 005
<i>Charges constatés d'avance</i>	3 034		3 034	3 049
Total II	1 015 860		1 015 860	1 142 013
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 719 165	177 306	1 541 858	1 495 305
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 31/12/2024	au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Autres fonds propres</i>	41 880	41 880
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
<i>Réserves pour projets de l'entité</i>	754 299	724 299
Report à nouveau	169 926	161 083
Excédent ou Déficit hors activités sociales et médico-sociales	42 240	38 843
Situation nette (sous-total)	1 008 344	966 105
Total I	1 008 344	966 105
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds dédiés	83 897	28 695
Total II	83 897	28 695
PROVISIONS		
Provisions pour risques	12 858	
Provisions pour charges	50 618	49 427
Total III	63 476	49 427
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	45 237	58 351
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		390
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 287	88 155
Dettes fiscales et sociales	169 765	162 489
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 394
Autres dettes	28 855	91 672
Produits constatés d'avance	59 997	48 628
Total IV	386 141	451 079
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 541 858	1 495 305
(1) Dont à plus d'un an (a)	45 237	
Dont à moins d'un an (a)	340 904	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



BUDGET PRÉVISIONNEL

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
CHARGES DIRECTES		CHARGES INDIRECTES	
60 - Achats	11 824	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	96 447
Prestation de services		Prestation de services	95 384
Achats matière et fournitures	7 354	Vente de marchandises	
Autres fournitures	4 470	Produits des activités annexes	1 063
		74- Subventions d'exploitation	527 795
		ETAT	
61 - Services extérieurs	54 326	DDETS 62	20 802
Locations	37 516	DREETS HDF	86 316
Entretien et réparation	6 689	ARS	163 566
Assurance	1 644	DGEFP via FAS - SEVE	86 700
Documentation	577	DIHAL via FAS - CRPA	26 185
Sous traitance		Ministère Culture via FAS - RESPIRATIONS	15 300
Autres	7 900	REGION	
62 - Autres services extérieurs	261 899		
Rémunérations intermédiaires et	199 805		
Publicité, publication	2 363	DEPARTEMENTS	
Déplacements, missions	47 030	CD59	46 525
Services bancaires, autres	612	CD62	20 400
Frais postaux et de télécommunications	7 179	Intercommunalités(s) EPCI	
Autres	4 910	MEL	20 400
63 - Impôts et taxes	36 191	Commune(s) :	
Impôts et taxes sur rémunération,	19 388	Recherche de financement complémentaire	37 601
Autres impôts et taxes	16 803	Organismes sociaux (détailler) :	
		Fonds européens	
64- Charges de personnel	571 469	CNASEA (emplois aidés)	4 000
Rémunération des personnels,	391 688	Autres établissements publics	
Charges sociales,	169 139	Aides privées	
Autres charges de personnel	10 642	75 - Autres produits de gestion courante	234 238
65- Autres charges de gestion courante	32 991	Dont cotisations, dons manuels ou legs	220 368
66- Charges financières	1 219	Autres produits divers	13 870
67- Charges exceptionnelles	0	76 - Produits financiers	14 865
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	46 554	77- Produits Exceptionnels	6 788
		78 – Reprises sur amortissements et provisions	136 340
		79 - Transfert de charges	0
TOTAL DES CHARGES	1 016 473 €	TOTAL DES PRODUITS	1 016 473 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
860-Secours en nature		870-Bénévolat	
861-Mise à disposition gratuite de biens et de service		871-Prestations en nature	
862-Prestations			
864-Personnel bénévole		875-Dons en nature	
TOTAL	1 016 473	TOTAL	1 016 473

Avec le soutien de :



Financé par :



Membre de :



FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ HAUTS-DE-FRANCE

Entrée Lille - 2ème étage

199-201, rue Colbert - 59000 Lille - Tél: 03 20 06 15 06

hautsdefrance@federationsolidarite.org

<https://www.federationsolidarite.org/hauts-de-france>

